

BIENVENUE À L'ÉCOLE MATERNELLE !



Ecole d'Assier

Adresse : Le bourg - 46320 ASSIER

Tél : 05.65.11.46.72

Adresse électronique : 0460397g@ac-toulouse.fr

Site d'école : ecoleprimaireassier.jimdo.com

Directrice : Mme LAGARRIGUE CALVET Blandine (déchargée de classe tous les mardis, privilégier ce jour pour les appels et les rendez-vous)

Année scolaire 2023 - 2024

Bienvenue !

Votre enfant est inscrit à l'école maternelle, première étape de son parcours scolaire à l'école primaire :

- Cycle 1 (maternelle) : PS (petite section), MS (moyenne section), GS (grande section)
- Cycle 2 : CP (cours préparatoire), CE1 (cours élémentaire), CE2
- Cycle 3 : CM1 (cours moyen), CM2, 6^{ème}

La mission principale de l'école maternelle est de donner envie à chaque enfant d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir sa personnalité.

Les enfants vont apprendre ensemble et vivre ensemble. Ils y développent leur langage oral et commencent à découvrir les écrits, les nombres et d'autres domaines d'apprentissage. Ils apprennent en jouant, en réfléchissant, en tâtonnant, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant.

Ce livret présente notre école et vous fournit quelques renseignements. Sachez que le site de l'école est également à votre disposition pour retrouver les informations ou documents utiles :

ecoleprimaireassier.jimdo.com

Mais, comme rien ne remplace le contact direct, si vous vous posez des questions, n'hésitez pas à venir nous voir !

L'équipe enseignante

L'ÉCOLE D'ASSIER

Notre école en quelques chiffres :

- ❖ 5 classes et 7 enseignants
- ❖ 90 élèves de la maternelle PS au CM2
- ❖ 1 cuisinier
- ❖ 2 ATSEM
- ❖ 10 représentants de parents d'élèves
- ❖ 1 APE (Association des Parents d'Elèves)
- ❖ 1 équipe périscolaire de l'association REISSA
- ❖ 2 employées municipales chargées de l'entretien

L'équipe enseignante :

- ☒ Cursus bilingue : Mme TRESSOL Manon, Mme CABRESPINE Céline et M. MILHAVET Romain
- ☒ Cursus unilingue : Mme LAGARRIGUE CALVET Blandine et Mme PETIT Claire
- ☒ Enseignant supplémentaire : complément de Mme TRESSOL (temps partiel) et de Mme LAGARRIGUE CALVET (décharge de direction)

Les horaires scolaires :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h45-12h15	8h45-12h15	Pas école	8h45-12h15	8h45-12h15
14h00-16h30	14h00-16h30		14h00-16h30	14h00-16h30
0	0			
<ul style="list-style-type: none">● Accueil des élèves par les enseignants : 10 min avant le début de chaque demi-journée● APC (activités pédagogiques complémentaires) avec les enseignants de 12h15 à 12h30 ou de 13h45 à 14h● En raison du plan Vigipirate, l'école doit toujours être fermée en dehors des 10 minutes d'accueil le matin. Les retards doivent donc rester exceptionnels pour le bon déroulement des apprentissages et de la vie scolaire.				

ASSIER, UNE ÉCOLE BILINGUE

Dans le cadre du programme académique de développement de l'enseignement bilingue français-occitan, une section bilingue a été ouverte à l'école publique d'Assier en 2001.

Comme dans les 35 sites bilingues de l'académie de Toulouse, les enfants entrant en maternelle ont la possibilité de suivre une scolarité bilingue dès la classe de petite section (PS) ou de moyenne section (MS).

Depuis septembre 2018, la section bilingue débute en MS à l'école d'Assier.

Le bilinguisme français-occitan pratiqué à cet âge précoce permet à l'enfant de développer des capacités linguistiques, de mieux se situer dans son environnement social et culturel, de développer sa curiosité et son ouverture d'esprit et d'accéder à un patrimoine culturel et linguistique riche.

Selon le Recteur de l'Académie de Toulouse, cet enseignement est "un atout pédagogique qu'il convient d'exploiter et de développer".

L'intérêt du bilinguisme pour votre enfant :

Les recherches en linguistique attestent que le bilinguisme est un facteur positif pour le développement intellectuel de l'enfant.

Ainsi, apprendre en français et en occitan dès la maternelle permet de :

- Donner accès aux richesses de la langue et de la culture occitanes
- Développer les facultés cognitives des enfants (souplesse mentale, accès à l'abstraction...)
- Conforter la maîtrise du français par la comparaison du fonctionnement des deux langues
- Apprendre d'autres langues avec plus de facilité
- Favoriser l'ouverture d'esprit, la curiosité, la tolérance, le respect des différences
- Créer des liens entre les générations et les cultures
- Mieux comprendre son environnement (histoire, société, littérature, musique, expressions, noms des lieux...)

Principes de fonctionnement :

1. Les parents ont le choix entre l'enseignement unilingue (tout en français) et l'enseignement bilingue (en français et en occitan).
2. L'enseignement bilingue répond aux objectifs généraux de l'école, en cohérence avec les orientations et les programmes nationaux.
3. L'enseignement bilingue commence à l'école maternelle dès le cycle 1 et se poursuit à l'école élémentaire. La langue régionale y est à la fois langue enseignée et langue d'enseignement dans plusieurs domaines d'activités et d'apprentissages dès l'école maternelle.
4. Le bilinguisme se définit par un enseignement à parité horaire en langue régionale et en langue française avec une répartition équilibrée quotidiennement et dans la semaine : 12h en occitan, 12h en français.
5. A partir du CP, les mathématiques, les sciences et la géographie sont les principales matières enseignées en occitan.
6. Les enfants qui suivent un cursus bilingue commencent une langue étrangère (anglais) au même moment et dans les mêmes conditions que les élèves de classes unilingues (actuellement au CP).
7. Pour atteindre les objectifs de l'enseignement bilingue, la continuité du cursus à l'école primaire est nécessaire. Il ne sera pas possible d'arrêter l'enseignement bilingue en cours d'année scolaire. Le bilinguisme sera poursuivi automatiquement jusqu'au CM2 sauf avis contraire de l'équipe éducative.
8. Il est prévu dans les textes qu'au collège, des sections offrent aux élèves un enseignement disciplinaire en occitan (histoire-géographie, présent au brevet dans les deux langues au choix des élèves) et un enseignement de langue et culture régionales.

Pour en savoir plus :

- Rendez vous sur le site de l'école : ecoleprimaireassier.jimdo.com
- Les enseignants bilingues de l'école se tiennent à votre disposition pour vous renseigner sur cette section bilingue.

LE PÉRISCOLAIRE

Il existe 3 temps de garde qui sont organisés par la municipalité et sous leur responsabilité:

- l'accueil périscolaire du matin à partir de 7h30
- la cantine de 12h15 à 13h50
- l'accueil périscolaire du soir à partir de 16h30

Ces temps périscolaires nécessitent une inscription préalable auprès de l'association REISSA. Votre enfant ne peut pas les fréquenter sans inscription et si l'amplitude horaire est trop importante (plus de 10 heures).

Accueil périscolaire (association REISSA) :	Cantine et pause méridienne :
Matin : 7h30 - 8h35	12h15 – 13h45
Après-midi : 16h30 – 18h30	
Nous vous rappelons qu'il s'agit là de services et temps municipaux, indépendants du fonctionnement de l'école.	

Comment inscrire son enfant pour le périscolaire du matin ou du soir ?

- Contactez l'association REISSA :

Centre Social et Culturel La Gloriette 46320 Assier
06.32.03.46.67 enfance@reissa.fr

- Venez voir directement un responsable de l'association REISSA à l'école pendant le temps périscolaire

- Renseignez-vous à la mairie d'Assier



LA MATERNELLE

Permettre à l'enfant une première expérience scolaire réussie est l'objectif majeur de l'école maternelle.

Le fonctionnement de l'école maternelle :

La petite section (PS) accueille les enfants de 3-4 ans, la moyenne section (MS) les enfants de 4-5 ans et la grande section (GS) accueille les enfants de 5-6 ans. L'accueil des 2 ans, en toute petite section (TPS), se fait dans la mesure des places disponibles et à partir de janvier.

En fonction des effectifs, nous sommes amenés à créer des sections à double, triple ou quadruple niveaux mais la pédagogie est adaptée, permettant ainsi à chacun de suivre une scolarité à son rythme, de s'enrichir des expériences des plus grands et de devenir plus autonome en veillant sur les plus jeunes.

Une intégration progressive en petite section est possible, un aménagement de scolarité peut être mis en place, après discussion avec l'enseignant et sur validation de l'Inspecteur de circonscription. En effet, même si votre enfant est habitué à un mode de garde collectif (crèche), à l'école les enjeux sont très différents : plus de concentration et d'attention pour apprendre ou répondre à des consignes, un rythme plus intense lié à la collectivité, un groupe d'enfants plus important...

En maternelle, tous les matins de 8h35 à 8h45, les enfants doivent être accompagnés jusqu'à leur classe par un adulte. Ils sont également remis à un adulte à 12h15 et 16h30, dans le hall maternelle.

Après 8h45, votre enfant arrive en retard et ne commence donc pas sa journée dans les meilleures conditions !

Les apprentissages de l'école maternelle sont organisés en 5 domaines :

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- Explorer le monde

LA RENTRÉE : *conseils et astuces*

Le jour de la rentrée :

A chaque rentrée, il est important de prendre le temps **d'accompagner** son petit écolier dans sa classe. Chaque enfant vivra sa rentrée différemment. C'est un événement marquant et fort qu'il est conseillé de préparer en amont par la famille (lectures, discussions). Son doudou pourra être emporté dans son sac.

Il est recommandé de **le prévenir** que vous allez partir et de lui dire à quelle heure vous reviendrez le chercher puis de partir **sans s'attarder** pour ne pas qu'il s'inquiète (même s'il se met à pleurer au moment de la séparation). Si vous hésitez, cela augmentera l'inquiétude de votre enfant, alors que s'il sent que vous êtes **calme, confiant et déterminé**, il n'appréhendera pas votre absence. Évitez les séparations trop longues. (Sachez que cela se passe beaucoup mieux une fois que tous les parents ont quitté la classe!)

Notez qu'une **réunion d'informations** avec tous les parents de la classe est toujours prévue courant septembre à l'école ; la date vous sera donnée dès les premiers jours après la rentrée. Ensuite, si besoin, vous pouvez prendre rendez-vous avec la maitresse via le cahier de liaison ou lui communiquer des informations indispensables au bon déroulement de la journée lors de l'accueil du matin.

Avant la rentrée :

Quand c'est possible, **n'hésitez pas à venir à l'école** avec votre enfant à chaque fois que vous vous y rendez : à l'occasion de la matinée d'intégration dans la classe, le jour de la fête de l'école en fin d'année, pour amener ou aller chercher un enfant de la fratrie... Il pourra ainsi s'imprégner des lieux et rencontrer les adultes.

Il est important que **vous lui parliez de l'école** avant la rentrée : expliquez-lui en quoi ça consiste, racontez-lui le déroulement des journées (accueil, activités, récréation, motricité, cantine, sieste, etc.), valorisez sa rentrée auprès des proches... Une façon d'aborder le sujet est de lui **lire des livres sur l'école** (Vive l'école, Le grand livre de l'école, L'école maternelle, L'école de Léon, Je veux pas aller à l'école, L'imagier de Bali, etc...). Cependant, cela ne doit pas devenir une obsession pour ne pas qu'il ressente de la pression !

Il sera important de le rassurer et de positiver : expliquez-lui qu'il va se faire des copains, qu'il va s'amuser et apprendre plein de choses !

Le soir de la rentrée :

Pour compenser cette longue séparation pendant la journée, il est recommandé de consacrer un maximum de temps à votre enfant tous les soirs: un moment de jeu ou de détente en tête à tête. Il doit être convaincu que l'école ne change rien à votre attachement et à vos sentiments envers lui.

Ne le forcez pas à parler de sa journée s'il n'a pas envie. Les enfants ont généralement du mal à raconter ce qu'ils ont fait le matin ou l'après-midi, ne maîtrisant pas encore complètement la notion du temps. Si vous ne lui mettez pas la pression, vous en saurez plus au moment où vous vous y attendrez le moins.

Des hauts, des bas :

Le plaisir d'aller à l'école va augmenter au fil des liens de camaraderie qu'il va se créer : plus le temps va passer, plus il va se faire de copains, construire de nouveaux repères et plus il sera content de venir chaque matin.

L'enfant aura peut-être des réactions de stress et c'est normal, car il est en période d'adaptation. Il sera peut-être un peu plus difficile, plus irritable, plus agité, plus capricieux et pourrait moins écouter. C'est important d'accepter qu'il a besoin de vivre des émotions négatives (crainte, peine, déception, frustration... etc.) afin de l'aider à développer son intelligence émotionnelle.

Il est important de renforcer ses succès et d'être attentif aux efforts que votre enfant fait sans hésiter à les souligner.

Il vaudra mieux adopter un rôle de support plutôt que de surprotection. Lorsqu'on le supporte, on lui envoie plutôt ce message : « Je crois que tu es capable de faire cela, mais si tu as besoin de moi, je serai là! ». En effet, il devient grand et de plus en plus autonome ! Le surprotéger, « faire à sa place » (quand il veut faire tout seul) risque de ralentir son développement.

L ' ÉCOLE AU QUOTIDIEN :

- Tous les **vêtements** de votre enfant doivent être marqués à son nom dans la mesure du possible. Habillez votre enfant avec des **vêtements pratiques** afin de faciliter et développer son autonomie.
- Le **doudou** est autorisé à accompagner votre enfant mais il doit rester de taille raisonnable et être marqué à son nom. Il sera rangé dès que l'enfant sera sécurisé et pourra être récupéré pour la sieste.
- Les **jouets** venant de la maison ainsi que les **bijoux** ne sont pas autorisés.
- La **propreté** : c'est un apprentissage qui doit se faire au rythme de chaque enfant. Le rythme ou la fatigue peuvent entraîner quelques oublis occasionnels. L'école le changera. Il faut donc tous les jours prévoir un change et vérifier si des affaires sales sont dans son sac. Il peut arriver que l'école vous prête un change, merci de nous le ramener le plus rapidement possible lavé. (Notre stock s'épuise !)
- La **sieste** : un temps de repos est nécessaire dans la journée. Modulée selon son âge et ses besoins, une sieste est organisée après le repas.
- Les **collations** : vous pouvez fournir un goûter, si votre enfant n'a pas eu le temps de prendre son petit-déjeuner. Il goûtera sur le temps d'accueil, en classe (8h35).
- Si votre enfant présente une **allergie** alimentaire, veuillez le signaler impérativement dès l'inscription ou la rentrée.
- **Maladie, médicaments** : conformément à la législation, les enfants malades ne peuvent pas être accueillis à l'école (contagion, inconfort...) et aucun médicament ne peut leur être délivré. Il est donc indispensable de prévoir un mode de garde pour ces moments-là. Les enfants souffrant d'une pathologie chronique seront accueillis sur la base d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) à mettre en place avec la directrice et le médecin scolaire.
- En PS et MS, les enfants sont suivis par la **PMI** et une visite médicale de prévention sera organisée. A partir de la GS, c'est le service de santé scolaire de l'éducation nationale qui prend le relais.

- **L'assurance scolaire** : Il vous sera demandé de fournir une attestation de votre compagnie d'assurance prouvant que votre enfant est couvert aussi bien pour les accidents qu'il pourrait provoquer (responsabilité civile) que pour les accidents dont il pourrait être victime (individuelle accident). L'assurance scolaire est obligatoire pour les activités facultatives (cantine, garderie, sorties hors temps scolaire...) et fortement conseillée pour les activités obligatoires. Sans attestation de contrat d'assurance, votre enfant ne pourra participer aux activités facultatives.
- **La coopérative scolaire** : Elle fait partie de l'école et fonctionne grâce aux dons. Votre participation est donc importante pour permettre d'enrichir la vie scolaire de votre enfant grâce à la mise en œuvre de divers projets et sorties.
- Rapprochez-vous également de **l'APE** (Association des Parents d'Elèves) pour participer et/ou aider aux évènements qu'ils organisent pour récolter des fonds pour les sorties et projets de vos enfants.
- Lors de la réunion de rentrée il vous sera proposé de devenir **parent délégué**. Il y a 10 parents délégués pour l'école : 5 titulaires et 5 suppléants. Leur rôle est de faire le lien entre tous les parents d'élèves et les membres du conseil d'école, instance qui se réunit trois fois par an et qui réunit les enseignants, la directrice, les représentants des mairies, de Reissa et de l'Inspection Nationale. Ce conseil d'école a vocation à donner son avis sur différents points importants de la vie des élèves à l'école : règlement intérieur, projets scolaires, restauration et hygiène, activités périscolaires etc.
- **Le RASED** (réseau d'aide spécialisée) :

Le RASED de Figeac est composé d'une psychologue scolaire et de deux enseignantes spécialisées (une rééducatrice et une chargée d'aides pédagogiques). Il assiste l'école et les parents dans le dépistage, le suivi et l'aide à apporter sur le temps scolaire aux enfants avec des difficultés liées au comportement ou aux apprentissages (ponctuellement ou régulièrement).

N'hésitez pas à les solliciter via l'enseignante ou bien vous-même directement : 05.65.34.52.01 – 11 rue Paul Bert 46100 FIGEAC - rased46figeac@ac-toulouse.fr

BIENVENUE À TOUS À L'ÉCOLE D'ASSIER !